

Etudiants en Pharmacie 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle

Liste des pièces à fournir OBLIGATOIREMENT

Pièces obligatoires pour réinscription

- Photocopie d'une pièce d'identité (si changement état civil)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques scolaires, extra-scolaires et stages pour l'année universitaire 2026-2027

Etudiant boursier

- Attestation d'attribution conditionnelle de bourse 2026-2027 en recto-verso (dans le cas d'un étudiant boursier)

Etudiant en 2^{ème} année reçus PASS / LAS 2026

- Le certificat médical relatif aux vaccinations et immunisations obligatoires pour les étudiants(es) en filière de santé

Etudiant en DES de Pharmacie Industrielle et Recherche

Pour un cursus parallèle :

- Une attestation sur l'honneur de demande d'équivalence de DES de Pharmacie industrielle et Recherche par validation du Master, de l'école d'ingénieur etc.
- Certificat de scolarité du parcours parallèle avec détail du paiement.
- Copie du contrat alternance ou apprentissage suivant le cas.

Etudiants en Pharmacie 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle

Liste des pièces à fournir OBLIGATOIREMENT

Pour une première inscription à l'Université de Bordeaux Collège santé
(Exemple Transfert, Admis en passerelle et reçus PASS / LAS DROM-COM)

- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ Une copie de la **carte nationale d'identité** (accompagnée obligatoirement d'un extrait d'acte de naissance pour un étudiant de nationalité étrangère)
- ☐ Une copie de votre **attestation de Journée défense et citoyenneté** (JDC)
- ☐ Une copie du **relevé de notes du Baccalauréat**
- ☐ Une **attestation d'assurance responsabilité civile** couvrant les risques scolaires, extra-scolaires et stages pour l'année universitaire **2026-2027**
- ☐ L'**autorisation d'utilisation de la photographie et des données personnelles** à télécharger sur le lien suivant <http://sante.u-bordeaux.fr/Formations/S-inscrire-Se-reinscrire/S-inscrire-en-Pharmacie> (étape 2)
- ☐ Le **certificat médical relatif aux vaccinations et immunisations obligatoires** pour les étudiant·e·s en filière de santé à télécharger sur le lien suivant <http://sante.u-bordeaux.fr/Formations/S-inscrire-Se-reinscrire/S-inscrire-en-Pharmacie> (étape 2)
- ☐ Attribution conditionnelle de bourse 2026-2027 recto-verso (*étudiant boursier*)
- ☐ Autorisation parentale d'inscription (*étudiant mineur*)
- ☐ Un moyen de paiement :
 - Paiement en ligne par ESUP PAY à effectuer avant votre passage à la scolarité via le lien suivant :
<https://esup-pay.u-bordeaux.fr/evts/RegistrationfeesSPH/DISPH>
 - Espèces (paiement possible uniquement sur le site de l'université, le mardi matin, auprès de l'agent comptable, dans la limite de 300€)